



---

## Conseil de Sécurité

Débat public sur

### **Les victimes d'attaques et d'exactions ethniques ou religieuses au Moyen-Orient**

### **The victims of attacks or abuses on ethnic or religious ground in the Middle East**

New York, le 27 mars 2015

Déclaration prononcée par Olivier Zehnder, Représentant permanent adjoint

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Présidence française du Conseil de Sécurité pour l'organisation de ce débat ouvert. Nous estimons que la diversité du tissu social, ethnique et religieux au Moyen-Orient doit être défendue contre toute agression provenant de tout courant identitaire. La richesse du Moyen-Orient, comme de toutes nos sociétés, dépend directement de cette diversité.

La Suisse voudrait soulever brièvement cinq points :

Premièrement, la Suisse condamne avec la plus grande fermeté les **abus des droits de l'homme et les violations du droit international humanitaire** commis par des forces armées gouvernementales et des groupes armés non-étatiques au Moyen-Orient et ailleurs. Elle est extrêmement préoccupée par les allégations crédibles de la Commission d'Enquête sur la Syrie et du Haut-commissariat aux droits de l'homme sur la situation en Irak selon lesquelles l'Etat islamique autoproclamé et d'autres groupes extrémistes pourraient avoir commis des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et le crime de génocide. Le meurtre d'enfants, de femmes et d'hommes, et l'immense souffrance infligée à la population civile ne peuvent avoir de justification d'aucune sorte et sont inacceptables. Par ailleurs, la Suisse condamne les attaques contre des objets culturels et des lieux de culte.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

Deuxièmement, la Suisse appelle toutes les parties aux conflits armés à respecter leurs obligations de droit international et de respecter les **principes humanitaires**. L'aide humanitaire doit profiter aux personnes affectées sans discrimination. Dans ce sens, il est important que les mesures prises dans le cadre de la lutte antiterroriste ne criminalisent pas l'aide humanitaire ou les contacts établis avec des acteurs armés non-étatiques à des fins humanitaires.

Troisièmement, la Suisse condamne toute violation et tout abus des droits de l'homme quels qu'en soient les auteurs et quels qu'en soient les victimes et appelle tous les acteurs à mettre un terme à la violence. Elle rappelle que le **respect et la protection des droits de l'homme** est la responsabilité première des Etats. Les Etats doivent, en toute situation, respecter et faire respecter les droits de l'homme sur leur territoire, et tout entreprendre afin de protéger la population contre toute violation et tout abus. Les efforts entrepris dans le cadre de la lutte antiterroriste ne justifient aucunement un affaiblissement des mesures visant à protéger et respecter les droits de l'homme et l'état de droit par les Etats. Dans tous les conflits et les situations instables, les membres de groupes vulnérables, dont font partie les minorités religieuses et ethniques, courent un risque accru de subir des violations et des abus en matière de droits de l'homme.

Quatrièmement, la Suisse souligne l'importance de la **reddition de compte** aux niveaux national et international pour toutes les violations et les abus commis contre des civils, tout comme pour les attaques contre des objets culturels et des lieux de culte. Nous soulignons la nécessité de poursuivre ces crimes au niveau national et encourageons tous les Etats concernés à ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Par ailleurs, et conformément au principe de complémentarité, nous invitons le Conseil de sécurité à considérer un déferrement de la situation irakienne à la Cour pénale internationale. Nous réitérons également notre appel relatif à un déferrement de la situation en Syrie. Nous regrettons l'échec de la résolution présentée à ce sujet au Conseil de sécurité et poursuivons nos efforts à cet égard.

Enfin, un engagement préventif devrait être encouragé. La **prévention de l'extrémisme violent** est une priorité de la Suisse dans ses efforts de promotion de la paix et dans sa lutte contre le terrorisme. En plus de notre participation aux efforts sécuritaires globaux en la matière, nous nous engageons afin de promouvoir des alternatives pour les jeunes qui pourraient être tentés de rejoindre des groupes extrémistes. Afin de prévenir la radicalisation des jeunes, il est crucial de soutenir les efforts de renforcement des capacités des sociétés à risque. La Suisse soutient pour cette raison les efforts du GCERF (Global Community Engagement and Resilience Fund), le Fonds mondial contre l'extrémisme violent qui vise à mettre en œuvre une stratégie à long-terme pour créer des emplois et donc des perspectives, pour atténuer l'attractivité des extrémismes de tous genres. Cet engagement préventif est également clairement encouragé par la résolution S/RES/2178.

Le Conseil de sécurité a un rôle clef à jouer en matière de lutte contre l'extrémisme et en matière de protection des populations civiles et des minorités en temps de conflit. La Suisse salue donc ses efforts et l'unité du Conseil en vue de faire face à la montée de l'extrémisme.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mr President,

Switzerland would like to thank the French Presidency of the Security Council for organising this open debate. We believe that the diversity of the social, ethnic and religious fabric of the Middle East must be defended against all forms of identity-based aggression. The richness of the Middle East, as of all our societies, depends directly on this diversity.

Switzerland would like to briefly raise the following five points:

Firstly, Switzerland condemns in the strongest possible terms the **human rights abuses and violations of international humanitarian law** committed by government's armed forces and non-state armed groups in the Middle East and elsewhere. It is extremely concerned by the credible allegations made by the Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic and the Office of the High Commissioner for Human Rights concerning the situation in Iraq that the self-proclaimed Islamic State and other extremist groups may have committed war crimes, crimes against humanity and the crime of genocide. The murder of children, women and men and the immense suffering inflicted on the civilian population have no justification. They are totally unacceptable. In addition, Switzerland condemns attacks on cultural objects and places of worship.

Secondly, Switzerland calls on all parties to armed conflicts to meet their obligations under international law and to respect **humanitarian principles**. Humanitarian aid must benefit the persons affected without discrimination. This being the case, it is important that measures taken as part of the struggle against terrorism should not criminalise humanitarian aid or contacts established with non-State armed groups for humanitarian purposes.

Thirdly, Switzerland condemns all human rights violations and abuses, whoever the perpetrators and whoever the victims, and calls on all the actors to put a stop to the violence. We point out that **respect for and the protection of human rights** is the primary responsibility of States. In all situations, States must respect and ensure respect for human rights on their territory, and do all in their power to protect the population against all violations and abuses. Actions taken as part of the struggle against terrorism do not justify any weakening of measures to protect and respect human rights and the rule of law on the part of States. In all conflicts and unstable situations, members of vulnerable groups, which include religious and ethnic minorities, run a greater risk of suffering human rights violations and abuses.

Fourthly, Switzerland stresses the importance of **accountability** nationally and internationally for all violations and abuses committed against civilians, and for attacks against cultural property and places of worship. We emphasise the need to prosecute these crimes at national level and encourage all States concerned to ratify the Rome Statute of the International Criminal Court. In addition, and in

accordance with the principle of complementarity, we invite the Security Council to consider referring the situation in Iraq to the International Criminal Court. We also reiterate our call for the situation in Syria to be so referred. We regret the rejection of the resolution presented to the Security Council on this matter and will pursue our efforts in this area.

Finally, preventive engagement should be encouraged. The **prevention of violent extremism** is one of Switzerland's priorities in its efforts to promote peace and combat terrorism. As well as participating in global security efforts in this field, we are committed to promoting alternatives for young people who might be tempted to join extremist groups. To prevent the radicalisation of young people, it is crucial to support efforts to strengthen the capacities of societies at risk. For this reason, Switzerland supports the work of the Global Community Engagement and Resilience Fund, the global fund against violent extremism, which seeks to implement a long-term strategy to create jobs and therefore future prospects, and to make all forms of extremism appear less attractive. Preventive engagement of this kind is also clearly encouraged by Resolution S/RES/2178.

The Security Council has a key role to play in combating extremism and protecting civilian populations and minorities in times of conflict. Switzerland therefore welcomes the efforts and unity of the Council in facing up to the escalation of extremism.

Thank you, Mr President.